

GRAMM - R

ÉTUDES DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE

Katarzyna Janic

L'antipassif dans les langues accusatives



Introduction

0.1 Objectif

Tenter d'appréhender le phénomène de l'antipassif revient à se confronter à la question majeure de la relation entre le type d'alignement et d'autres aspects de l'organisation syntaxique. Définie comme une alternative possible de la phrase transitive correspondante, la construction antipassive s'inscrit depuis quarante ans dans le système des langues ergatives. Ainsi, les études sur telle ou telle langue ergative visent à déterminer l'impact de l'antipassif sur les propriétés morphosyntaxiques de la construction transitive correspondante. Elles cherchent notamment à savoir comment cette construction peut se réaliser sur le plan formel afin d'exprimer le même contenu sémantique que son équivalent transitif. Inscrit dans le domaine de la syntaxe, ce phénomène est devenu une véritable icône des langues ergatives. Mais nous pouvons nous demander si la corrélation de l'antipassif avec l'alignement ergatif se vérifie à l'échelle planétaire. N'existe-t-il pas dans les langues accusatives des constructions qui répondent aux exigences formelles propres à l'antipassif des langues ergatives ? En d'autres termes, jusqu'à quel point est-il justifié d'insister sur la dépendance entre l'antipassif et l'alignement ergatif ? Cette question constitue le socle sur lequel nous construisons notre étude. Pour comprendre pourquoi le phénomène de l'antipassif a longtemps été négligé dans la description des langues accusatives et quels sont les arguments en faveur d'une telle analyse, nous nous appuyerons sur des langues accusatives issues des familles austronésiennes, du phylum Niger-Congo et du phylum Nilo-saharien, turcique, slave et romane. Compte tenu du fait que l'analyse de l'antipassif dans les langues accusatives peut faire l'objet de débats chez les linguistes, il ne s'agit pas ici de fournir des critères stricts pour reconnaître ce phénomène dans le système accusatif, mais plutôt d'aborder le sujet sous forme de discussion.

Dans notre exposé, nous limiterons le domaine de l'antipassif aux constructions formellement marquées. Ainsi, seules les dérivations avec un morphème au niveau du verbe seront prises en compte. Ce choix se justifie par le fait que l'absence de morphème sur le verbe dans les langues accusatives pose problème. Sans lui, dans ces langues, l'antipassif s'avère moins visible sur le plan morphosyntaxique. Accepter l'absence du marquage verbal nous obligerait par conséquent, d'une part, à analyser tous les emplois des verbes ambitransitifs avec patient non

exprimé comme constructions antipassives, et d'autre part, à admettre un degré élevé de productivité de ce phénomène dans le système accusatif.

Étant donné qu'une certaine proportion de langues ergatives utilise pour dériver l'antipassif la marque polysémique réfléchie et/ou réciproque, dans cette étude nous nous sommes intéressée aux langues accusatives dont la marque antipassive présente la même caractéristique, d'où l'intérêt porté aux langues austronésiennes, Niger-Congo et Nilo-sahariennes, turciques, slaves et romanes. Alors que les langues slaves et romanes dérivent l'antipassif par le biais d'une seule marque réfléchie / réciproque, les langues austronésiennes, Niger-Congo, Nilo-sahariennes et turciques attestent en général deux marques distinctes, celle du réfléchi et celle du réciproque, en favorisant cette dernière dans la dérivation antipassive.

Ces travaux revêtent en outre l'intérêt de mettre en valeur une notion d'antipassif, qui hormis quelques études (par ex. Herslund 1997, 2007, 2008 ; Nouguier-Voisin 2005 ; Polinsky 2005 ; Creissels 2002, 2006b, etc.), n'a pas vraiment trouvé de place franche et nette dans la description des langues accusatives. Les travaux qui ont essayé de le faire se sont essentiellement attachés à mettre en évidence l'existence de ce phénomène dans le domaine syntaxique sans l'approfondir, c'est-à-dire sans détailler son aspect sémantique. Du fait qu'une proportion significative des langues accusatives fait appel pour dériver l'antipassif à la marque réfléchie et/ou réciproque, l'impact sémantique de cette dernière sur l'ensemble de la construction apparaît comme non négligeable. À notre connaissance, aucune étude n'a pour l'instant exploré l'antipassif en prenant également en compte la sémantique fine de cette construction avec un angle de visée typologique aussi large. Cette thèse fait un pas dans cette direction. Elle présente ainsi le double intérêt de s'appuyer sur une approche translinguistique impliquant différentes familles de langues, et sur une vision bipolaire relative aux domaines de la syntaxe et de la sémantique. Du fait de ses objectifs principaux, cette étude aspire à contribuer à une meilleure compréhension du phénomène de l'antipassif dans le système des langues accusatives.

0.2 Données et méthodologie

À l'origine, cette thèse était orientée vers les langues slaves et romanes. Les travaux initiaux ont cependant ouvert une nouvelle piste de recherche en nous dirigeant vers les langues austronésiennes, d'Afrique, turciques, attestant le même phénomène. De ce fait, un certain déséquilibre s'est installé dans l'étude de l'antipassif. Alors que les chapitres portant sur les langues austronésiennes, d'Afrique, turciques, esquissent une synthèse de ce phénomène, ceux qui s'intéressent aux familles slave et romane apportent une analyse plus détaillée.

Pour atteindre notre objectif, nous nous sommes ainsi appuyée sur plusieurs types de données. De même, plusieurs démarches méthodologiques ont guidé notre travail. Pour étudier le phénomène de l'antipassif dans des langues austronésiennes, d'Afrique, turciques : les articles et les grammaires ont constitué des références importantes pour la collecte des données. Celles-ci ont ensuite été soumises, pour vérification, aux spécialistes des langues concernées (Claire Moysse-Faurie pour la famille austronésienne ; Sylvie Nouguier-Voisin pour le wolof ; Brigitte Pakendorf pour la famille turcique, en particulier pour le yakoute).

Quant à la famille slave, nous nous sommes basée dans un premier temps sur des sources écrites, ces langues étant bien documentées sur le plan linguistique. Les données ont pu être confrontées à l'avis de locuteurs natifs. En ce qui concerne le polonais, de nombreux exemples ont été tirés de notre propre corpus. En tant que locutrice native de cette langue, nous avons créé nous-même un échantillon d'exemples, ces derniers étant dans un second temps soumis à vérification au jugement d'autres locuteurs natifs.

Parmi les langues romanes, une préférence a été attribuée au français. Pour obtenir des informations permettant de déterminer si oui ou non des paires de phrases peuvent être considérées comme étant reliées par un mécanisme de type antipassif, nous avons construit un dispositif expérimental. Celui-ci, réalisé sous forme d'enquête, a fait appel à une catégorie particulière de verbes. Nous nous sommes intéressée aux verbes susceptibles de se présenter sous leur forme transitive « *attaquer* + GN » et sous leur forme dite pronominale suivie d'un groupe prépositionnel « *s'attaquer à* + GN ». Pour cela, nous avons sélectionné les verbes *abandonner, acquitter, agripper, apercevoir, apprêter, assurer, attaquer, attendre, confesser, cramponner, décommander, honorer, justifier, libérer, quereller, saisir* et *vanter*.

Organisation de l'enquête. Au total, nous avons réuni dix-sept verbes. Dans l'enquête, chaque verbe a été présenté dans deux types de constructions. Le premier montre l'emploi transitif, et le deuxième présente son usage pronominal. Pour chaque phrase nous avons introduit la question d'acceptabilité. À cette fin, nous avons envisagé trois types de questions : « Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite », « Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite » et « Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite ». Dans le but de savoir si la phrase transitive et sa variante intransitive sont synonymes, nous avons également préparé pour chaque paire de phrases une question portant sur la différence de sens : « Pas de différence de sens », « Une petite différence de sens », « Une grande différence de sens », « Il n'est

pas possible de répondre à cette question ». La mise en place de la dernière réponse nous a permis d'éviter un conflit qui peut se produire lorsque la personne interrogée n'accepte pas l'une des phrases de paires proposées. Soulignons qu'il ne s'agit pas d'un test sur la connaissance de la grammaire telle qu'elle est enseignée à l'école, mais sur le caractère plus ou moins naturel ou spontané de l'utilisation de certains énoncés en français ordinaire. Ainsi, dans la plupart des cas, les locuteurs ont été confrontés aux phrases naturelles *vs* peu naturelles. Cependant, certaines phrases ont été réservées à des registres particuliers.

Réalisation de l'enquête. Pour obtenir les résultats les plus fiables possibles, l'enquête a été réalisée en plusieurs étapes. La première étape repose entièrement sur la collecte de données puisées dans différentes sources écrites : travaux scientifiques (Melis 1990 ; Creissels 2006b, 2007 ; Herslund 1997, 2007, 2008) ; dictionnaires français monolingues (*Le Petit Robert* (2004 [1987]), *Le Robert Micro Poche* (1998 [1988]) ; *Le Grand Robert de la Langue Française* (2001 [1988]) ; *Le Nouveau Petit Robert* (1993)). Nous avons également consulté les dictionnaires électroniques *Larousse* et *Reverso*. Progressivement, nous avons élargi l'éventail d'exemples, en visitant le portail lexical *Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales* qui offre la possibilité de consulter les bases de données issues de travaux de recherche sur les lexiques. Il fournit notamment l'accès à la base textuelle *Frantext*, corpus accessible à la communauté scientifique. *Le Trésor Informatisé de la Langue Française* (TILF) a offert aussi un large champ d'investigation grâce auquel nous avons pu enrichir le corpus de données. Enfin, nous avons consulté les ressources textuelles distribuées dans le cadre de la campagne *ESTER Évaluation des Systèmes de Transcription d'Émissions Radiophoniques*, qui documente les archives du journal *Le Monde*, et deux ressources acoustiques : a) le corpus des débats du Conseil européen, b) les émissions radiophoniques transcrites de radios africaines.

Une fois la collecte de données terminée, nous sommes passée à l'étape suivante : la préparation de l'enquête préliminaire. Celle-ci a été réalisée en collaboration avec des collègues français. Ensuite l'enquête a été envoyée par voie électronique auprès de locuteurs natifs, en l'occurrence des membres du laboratoire Dynamique du Langage à Lyon.

Cet appel auquel les personnes concernées ont répondu volontairement a servi dans un premier temps à mettre en évidence les inconvénients du test, qui n'avaient alors pas été perçus. Ils ont notamment attiré notre attention sur l'importance de l'organisation syntaxique de la phrase. Certaines phrases totalement conformes aux normes du français standard ont été accueillies défavorablement à cause de leur complexité morphosyntaxique particulière. Par exemple, certaines phrases mises à l'imparfait ont été jugées négativement, ce qui peut s'expliquer

par le fait que pour pouvoir construire une interprétation propre à la phrase à l'imparfait, des locuteurs ont besoin d'un contexte plus large. L'absence d'un tel contexte dans l'enquête a eu pour conséquence que l'acceptabilité de telles phrases dépendait entièrement de la possibilité de les conceptualiser hors du contexte. Dans la même optique, nous avons aussi remarqué que le choix de l'article indéfini accompagné d'un groupe nominal a eu un impact sur les jugements des locuteurs en termes d'acceptabilité. Un autre problème se situait au niveau du choix de verbes dont l'usage est réservé à un registre particulier. C'est notamment le cas du verbe *apprêter* qui dans l'état actuel de la langue a commencé à perdre progressivement son emploi transitif (p.ex. « *apprêter des bagages* ») en favorisant de plus en plus la combinaison avec le morphème *se*. Même si les énoncés : « *apprêter le repas* », « *apprêter le départ* », proposés d'ailleurs dans le test, sont possibles, il s'agit d'expressions quelque peu archaïques, rarement pratiquées en français courant. De manière analogue, les verbes (*s'*)*acquitter*, (*se*)*cramponner*, (*se*)*quereller* étaient problématiques car leur emploi est lié à un registre particulier auquel les locuteurs ne sont pas familiarisés dans la vie quotidienne. Enfin, la question d'acceptabilité de la phrase a été reformulée. Initialement, elle cherchait à savoir si la personne acceptait la phrase étudiée, en précisant si elle était fidèle à son usage personnel. Ainsi, les locuteurs avaient le choix entre les réponses : « Je l'accepte, je dirais comme ça », « Je l'accepte, mais je dirais autrement », et « Je ne dirais jamais comme ça ». Rappelons que dans la version finale, ces questions ont été reformulées de la manière suivante : « Je peux facilement (...) », « Je peux difficilement (...) », « Je ne peux pas – imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite ». Un tel changement a permis aux locuteurs de prendre du recul par rapport à leur usage personnel et de les sensibiliser au décalage qu'ils peuvent avoir par rapport au français réel, tel que les gens le pratiquent spontanément. Dans la pratique, cette reformulation a poussé certains locuteurs à accepter des phrases qui ne reflétaient pas nécessairement leur attitude linguistique mais qui restaient conformes à la norme du français.

La prise en compte des premiers résultats nous a permis d'améliorer la qualité de certains exemples et de procéder à la dernière étape : la préparation de l'enquête définitive.

Mise en pratique. L'enquête définitive a été mise en ligne¹ à la disposition des étudiants des départements de Sciences du Langage et de Sciences Cognitives à l'Université Lyon 2. Dans l'ensemble, cent trente-deux personnes ont participé à l'expérimentation. Pour obtenir des réponses optimales, nous avons demandé aux locuteurs de bien

¹ <<http://www2.dcl.ish-lyon.cnrs.fr/form/kj/>>.

suivre les conseils placés au début de l'enquête. Il leur a été demandé de porter leur jugement sur chacune de ces phrases, et sur la différence de sens entre les deux phrases. Les personnes interrogées ont eu aussi la possibilité d'ajouter un commentaire. Après chaque question, les personnes interrogées qui souhaitaient continuer le test pouvaient valider leur réponse et passer à la question suivante. Le cas échéant, elles pouvaient terminer leur participation à l'enquête. Comme les questions étaient nombreuses, il était possible d'y revenir ultérieurement en entrant l'identifiant que les personnes interrogées avaient choisi au début du test. Cette enquête s'adressait exclusivement aux francophones natifs et elle était anonyme².

Avantages et inconvénients. Les apports de l'enquête ne doivent pas être négligés. Premièrement, il s'agit d'une expérimentation structurée. Les locuteurs sont confrontés au même type d'exercice en étant guidés par la même consigne. Une telle procédure permet d'obtenir des résultats homogènes et comparables. Ensuite, du fait de la complexité du phénomène étudié, le grand avantage de l'enquête est de ne pas imposer aux locuteurs la contrainte d'exploiter l'ensemble des exemples proposés. Notre propre expérience nous a rendue prudente envers des expérimentations présentant un certain niveau de complexité avec l'obligation d'examiner tous les exemples. Il suffit d'en effectuer une pour comprendre que plus le test est complexe et long, plus il y a des chances que les locuteurs, soit l'abandonnent, soit se précipitent pour le terminer en choisissant par conséquent des réponses de manière automatique. Ici, la possibilité de s'arrêter à n'importe quel moment avec l'option d'y revenir ultérieurement a été bénéfique à l'expérimentation. À une plus grande échelle, une telle expérimentation peut être utilisée dans une approche translinguistique. Préparée dans un format convertible, elle permet d'étudier le phénomène analogue dans d'autres langues.

S'agissant des inconvénients, cette enquête présente un certain niveau de complexité. Elle cherche notamment à savoir si telle ou telle phrase est acceptable. Cela n'est pas aisé, car le choix à propos de l'acceptabilité de telle ou telle phrase n'est pas toujours fidèle à l'usage personnel des locuteurs. Les personnes interrogées se trouvent donc dans une situation guidée, peu naturelle, en filtrant au maximum une image qui se fonde sur l'idée de ce qu'il faut dire. Dans un tel contexte, détecter l'existence difficilement perceptible d'une différence de sens entre deux phrases n'est pas toujours évident. Ensuite, le fait que pendant l'expérimentation les locuteurs peuvent s'arrêter à n'importe quel moment offre parfois un certain inconvénient, puisqu'au final tous les exemples n'ont pas reçu

² Bien que, pour des raisons pratiques, les participants doivent entrer un identifiant.

le même nombre de réponses. Enfin, dans certains cas, le fait que les locuteurs n'aient pas fourni de réponse, en laissant des cases vides, a légèrement perturbé les calculs finaux.

Choix méthodologiques. Les données linguistiques peuvent avoir différentes sources. Pour conduire l'étude sur l'antipassif en français, nous les avons puisées dans une approche expérimentale. Cette méthode nous a permis de montrer l'existence de ce phénomène qui avait jusqu'à présent rarement fait l'objet de discussions en profondeur dans les travaux des romanistes. Étant donné que la fonction antipassive des formes *se-verbe* en français n'est pas évidente, l'application de la procédure expérimentale a conduit à dégager quelques rares exemples de ce phénomène dans cette langue. Même si dans certains cas il est légitime d'accepter que certaines paires de phrases sont en synonymie, seule la confrontation des locuteurs natifs à ce type d'exemples permet véritablement d'appuyer une telle observation. La mise en place de l'enquête nous a paru donc tout à fait appropriée, mais elle ne saurait à elle seule suffire. Dans les cas douteux, nous nous sommes appuyée sur le corpus ESTER. Sa consultation nous a permis de renforcer ou non l'exactitude des réponses des locuteurs. La référence au corpus oral était particulièrement avantageuse, car celui-ci nous a permis de saisir le comportement expressif réel des locuteurs, tel que dans la vie quotidienne.

En résumé, les données issues d'une approche expérimentale ne fournissent jamais de résultats absolus et doivent être manipulées avec précaution. Leur analyse donne lieu à une image fragmentaire du phénomène étudié permettant toutefois d'établir sa complexité. En se concrétisant à divers degrés, elles se laissent aller à une certaine généralisation.

0.3 Exemples et principes de leur présentation

Dans le but d'effectuer une étude à la fois sur l'axe translinguistique, se référant aux différentes familles de langues, et sur l'axe micro-typologique, valable pour chaque famille individuelle, il nous a fallu prendre une décision concernant la notation des exemples. La question qui s'est posée était de savoir si oui ou non il fallait unifier les gloses des exemples cités. Compte tenu de la variété des langues et de leur diversité typologique, il nous semblait difficile d'intervenir dans la description grammaticale de chaque exemple. Cette démarche était d'autant plus problématique que non seulement les exemples manipulés ont été puisés dans des sources écrites variées mais aussi dans des familles de langues différentes. Offrir un système de glosage unifié pour chaque exemple aurait été une entreprise trop ambitieuse. Cette étude ne saurait y prétendre. Ainsi, tous les exemples ont été reproduits tels qu'ils figurent dans l'ouvrage où ils ont été puisés, avec toutefois une nuance importante.

Accepter les gloses n'implique pas nécessairement notre accord en ce qui concerne la traduction proposée par l'auteur. Notre spécialisation dans le domaine de l'antipassif et la connaissance du sujet qui en découle présentent un certain nombre d'avantages. Elles nous ont permis non seulement de saisir la complexité du phénomène étudié, mais aussi de sentir la subtilité sémantique propre à la construction antipassive, souvent ignorée ou mise en arrière-plan dans la traduction. Ainsi, toutes les traductions pour lesquelles nous avons apporté des modifications ont été annotées [K.J.]³. En outre, pour montrer un décalage entre la représentation linguistique et la représentation conceptuelle d'un énoncé, nous avons proposé une traduction littérale, lorsque cette dernière était nécessaire.

Utiliser des exemples sous leur forme d'origine offre des avantages tout en présentant certains inconvénients. Compte tenu de l'objectif de cette thèse, il ne nous semblait pas nécessaire d'intervenir dans la description grammaticale des exemples. Ce choix a permis d'éviter de commettre des erreurs dans l'établissement des gloses dans les langues pour lesquelles nous ne nous prétendons pas spécialiste. Mais pour réduire les risques de confusion pour le lecteur, nous avons proposé au début de cette étude une liste d'abréviations (cf. Liste des abréviations).

Soulignons que, selon les sources, certains exemples en langues slaves sont dépourvus de gloses, notamment les exemples issus des travaux de Babby (1975), Brecht et Levine (1985), Israeli (1997) et de Say (2005a, 2005b). De ce fait, nous avons fourni les gloses manquantes. Nous avons aussi établi les gloses des exemples provenant de locuteurs slaves natifs. Par conséquent, nous assumons pleinement la responsabilité des erreurs éventuelles qui auraient pu s'y glisser. Les gloses en lettres minuscules contiennent une information sur le sens lexical du mot. Celles en petites capitales indiquent des fonctions grammaticales. Précisons que nous avons proposé un glosage sans segmentation. Cette démarche s'explique par le fait qu'il s'agit de langues flexionnelles où la limite entre les affixes et le radical n'est pas toujours évidente, plusieurs morphèmes pouvant être fusionnés en un seul affixe.

Tout exemple dont nous sommes l'auteur est annoté « conn. pers. »⁴. En revanche, les exemples récoltés auprès des locuteurs natifs ont été annotés « comm. pers. »⁵, avec le nom du locuteur. Les exemples empruntés à des sources écrites s'accompagnent du nom de la langue dont ils sont issus et du nom de l'auteur. Si l'exemple a déjà été cité par un autre auteur, nous donnons également son nom. Par conséquent,

³ Pour « Katarzyna Janic ».

⁴ Pour « connaissance personnelle ».

⁵ Pour « communication personnelle ».

figurent dans la bibliographie les références de tous les auteurs qui ont cité l'exemple concerné.

Étant donné que toutes les langues qui font l'objet de notre étude emploient, pour dériver la construction antipassive, une marque verbale polysémique, s'est posée la question de savoir s'il est nécessaire ou non de traduire ce morphème. La solution la plus satisfaisante pour réduire le champ des critiques consiste à ne pas le gloser. Ainsi nous garderons par exemple la forme *se* dans les gloses sur le français, *sie* sur le polonais, etc., en signifiant bien qu'il s'agit d'un marqueur réfléchi / moyen / antipassif, réflexe de l'indo-européen **sē*. Manifestement cette solution n'aurait aucun sens pour le glosage d'exemples romans ou slaves dans une étude consacrée à une autre question. Mais elle se justifie dans notre propos, car elle évite d'être prisonnier de gloses qui orientent prématurément vers telle ou telle analyse d'un marqueur dont précisément nous discutons le statut.

Quant aux inconvénients, les exemples cités manifestent désormais une certaine hétérogénéité dans le système de glosage. De même, la langue de leur présentation varie. Alors que certains exemples sont donnés en français, d'autres ont été cités en langue anglaise. Cette variation découle du fait que de nombreux travaux sur lesquels nous nous sommes basés sont rédigés en anglais. Ainsi, en respectant le principe de réduire au maximum notre intervention dans la présentation des exemples, nous avons conservé leur langue d'origine.

0.4 Organisation

Cette étude s'organise en trois étapes : la présentation générale du phénomène de l'antipassif, les études typologiques, puis la discussion. Huit chapitres viendront rythmer ce voyage dans le monde de l'antipassif.

La première partie correspondant au chapitre 1, est consacrée à la question empirique du phénomène de l'antipassif et à son apparition dans le champ linguistique. Dans cette partie de notre exposé, nous définirons tout d'abord ce que nous entendons par ce terme. Ensuite, nous esquisserons le cadre théorique et historiographique dans lequel s'inscrit ce phénomène. Le chapitre 1 permettra d'appréhender la relation entre le changement de la valence et une modification morphologique dans la forme verbale. Il expliquera également la raison pour laquelle l'antipassif a été longtemps ignoré dans la description des langues accusatives.

Au sein de la seconde partie, les deuxième, troisième et quatrième chapitres portent sur l'étude typologique de l'antipassif dans les langues non indo-européennes. Étant génétiquement non apparentées les unes aux autres, l'analyse de ces langues relèvera quelques aspects universaux propres au phénomène de l'antipassif.

Ainsi, le second chapitre explore l'antipassif dans la famille austronésienne. Mettant l'accent en particulier sur le groupe océanien, cette partie de notre étude déterminera quels sont les outils grammaticaux offerts par ces langues pour dériver la construction antipassive.

Ensuite, au troisième chapitre, nous passerons aux langues d'Afrique. Nous porterons notre attention aux langues issues des phylums Nilo-saharien et Niger-Congo. En nous limitant aux exemples les plus représentatifs, nous montrerons comment le système de ces langues exploite les possibilités linguistiques pour encoder l'antipassif.

Dans le quatrième chapitre, nous étudierons l'antipassif dans les langues turquises. Nous mettrons l'accent sur la coexistence de deux stratégies morphologiques qui peuvent s'appliquer dans la dérivation antipassive des langues turquises.

Pour compléter la seconde partie de notre étude, les chapitres cinq et six étudient l'antipassif dans les langues indo-européennes.

Le chapitre cinq porte sur l'importance de l'antipassif dans les langues slaves. Dans cette partie de notre étude, nous montrerons que ces langues possèdent un type de construction antipassive présentant une certaine affinité morphosyntaxique avec celui identifié dans les quatre familles de langues précédemment étudiées (austronésiennes, du phylum Niger-Congo, du phylum Nilo-saharien turquises). Pour ce faire, nous esquissons une micro-typologie des dérivations antipassives avec objet non exprimé. Par ailleurs, nous montrerons que les langues slaves, de même que les langues romanes, attestent aussi un deuxième type de construction antipassive ayant pour caractéristique générale la destitution de l'argument objet en position d'oblique.

Le sixième chapitre est consacré à l'étude typologique de l'antipassif dans la famille romane. En favorisant en particulier le français, cette partie de notre exposé mettra en lumière le fait que dans cette langue, l'antipassif se rencontre à titre exceptionnel. En privilégiant le côté sémantique de la construction, nous montrerons que si l'on tient à insister sur l'existence du phénomène d'antipassif en français, il faut accepter l'idée que la fonction antipassive peut s'accompagner de dérives sémantiques débouchant sur un processus de lexicalisation.

L'analyse de l'antipassif sur l'axe translinguistique conduira à la troisième et dernière étape de cette thèse qui consiste à formuler des hypothèses concernant l'origine et l'évolution du phénomène de l'antipassif dans les langues concernées. Pour ce faire, nous envisagerons deux scénarios. Le premier assumera l'extension de l'antipassif à partir de la réflexivité, particularité propre à certaines langues turquises, aux langues slaves et romanes. En nous appuyant sur une approche fonctionnelle de Givón (2007), nous montrerons que le pas vers l'antipassif a été franchi

suite à la faible élaboration de l'événement. Le deuxième scénario, beaucoup plus spéculatif, se basera sur le principe que l'antipassif s'est étendu à partir de la réciprocité⁶. Cette hypothèse valable pour les langues océaniques, les langues bantoues et certaines langues turciques sera fondée sur le critère de pluralité de relations.

Enfin, le huitième chapitre s'organisera autour de la question de l'antipassif et du type d'alignement. Ce chapitre cherchera à relever le caractère trop schématique de l'opinion que l'on trouve parfois dans la littérature selon laquelle l'antipassif doit être corrélé aux langues à traits ergatifs. En s'appuyant sur l'aspect fonctionnel de cette construction, nous montrerons que les langues ergatives, de même que les langues accusatives, possèdent l'antipassif conditionné sur le plan sémantique et/ou pragmatique et que l'existence de ce type d'antipassif ne doit pas être associée au type d'alignement. Si l'on tient cependant à insister sur un lien entre l'opération antipassive et l'alignement ergatif, on doit uniquement le faire à propos de l'antipassif conditionné par des contraintes syntaxiques.

La conclusion résumera les résultats obtenus au fil de cette étude. Elle nous mènera également à une réflexion générale sur le sujet traité pouvant ouvrir de nouvelles pistes de recherche.

⁶ Par pure commodité, nous parlons ici de l'extension du réciproque vers l'emploi antipassif. En réalité, il s'agit d'un morphème qui dans une approche synchronique est défini comme marque réciproque mais qui a pour origine une valeur beaucoup plus large et abstraite, à savoir celle de coparticipation (cf. section 7.4.1).